

HUBERDEAU



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU**

AVIS PUBLIC

A TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU

Avis public est donné par la soussignée, Guylaine Maurice, directrice générale adjoint et greffière-trésorière adjointe de la municipalité d'Huberdeau;

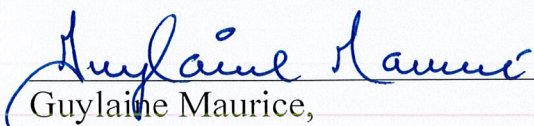
Que conformément à l'article 1007 du *Code municipal du Québec* le rôle général de perception pour l'année 2025 est maintenant complété et déposé à mon bureau, situé au 101, rue du Pont à Huberdeau;

Qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes aux contribuables dans le délai imparti, conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* et de la *Loi sur la fiscalité municipale*;

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle général de perception au bureau de la municipalité à l'adresse mentionnée ci-haut selon les modalités suivantes :

- Du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 13h à 16h.

DONNÉ À HUBERDEAU
Ce 6^e jour de février 2025.



Guylaine Maurice,
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe.